

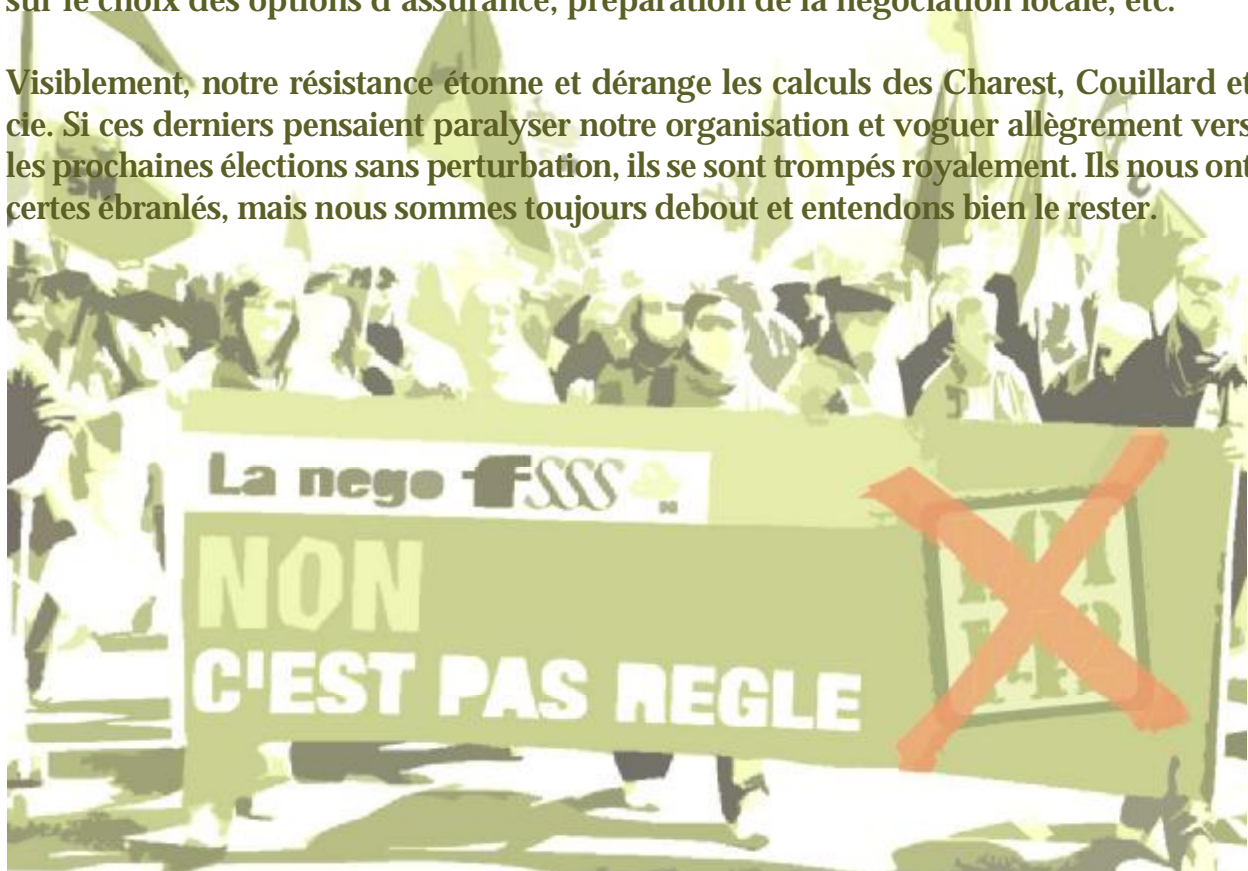
RÉSISTONS!

Au lendemain de l'adoption de la loi 142, le conseil fédéral de négociation regroupée de la FSSS adoptait un plan d'action sous le thème « LA NÉGO FSSS : NON, Ç'EST PAS RÉGLÉ ». Ce plan d'action vise deux objectifs : retrouver le droit à la négociation de notre convention collective et obtenir l'équité pour nos membres dans leurs droits et avantages, au même titre que tous les autres syndiqué-es du réseau.

La voie choisie par les délégué-es présents à ce conseil est courageuse face à un gouvernement qui ne recule devant rien pour parvenir à ses fins, y compris le non-respect des chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne! Face à ces agressions, nous avons également entamé tous les recours juridiques possibles pour faire invalider la loi 142.

En dépit des attaques répétées du gouvernement Charest pour discréditer et déstabiliser notre organisation, nous avons refusé de nous laisser abattre et avons décidé de résister. Nous avons voté un plan d'action très exigeant dans les circonstances. Nous l'avons adopté malgré les nombreux obstacles qui se dressaient sur notre chemin : réorganisation des syndicats à la suite de l'adoption des lois 25 et 30, vote sur le choix des options d'assurance, préparation de la négociation locale, etc.

Visiblement, notre résistance étonne et dérange les calculs des Charest, Couillard et cie. Si ces derniers pensaient paralyser notre organisation et voguer allègrement vers les prochaines élections sans perturbation, ils se sont trompés royalement. Ils nous ont certes ébranlés, mais nous sommes toujours debout et entendons bien le rester.



Réalisation du plan d'action phase 1

Voici un portrait partiel de l'application de notre plan d'action depuis son adoption.

La grande majorité des syndicats ont adopté le plan d'action et ont commencé à l'appliquer progressivement. Sur le terrain, nous constatons des signes évidents que notre résistance a pris racine et qu'elle est prête à durer tant que le gouvernement ne changera pas d'attitude envers la FSSS. Mentionnons notamment :



- La tenue de centaines d'assemblées syndicales sur le contenu du décret, ses impacts et sur le plan d'action;
- Des manifestations à plusieurs endroits où se sont présentés les ministres Philippe Couillard et Monique Jérôme-Forget, de même que le premier ministre Charest;



- Des appuis de plusieurs députés péquistes et des interventions notoires de certains d'entre eux à l'Assemblée nationale;
- De nombreux articles dans les médias nationaux et régionaux sur la lutte entreprise par la FSSS;
- Des lettres d'appui d'administrations locales à notre demande d'ouverture de négociations et d'équité dans les droits, ce qui a forcé le ministre Couillard à intervenir à quelques reprises auprès des directions d'établissement pour tenter de les dissuader d'appuyer les syndicats FSSS;

- Une présence significative des membres de la FSSS lors de la manifestation du premier mai;
- Des activités locales de protestation à l'occasion du 14 mars, marquant la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, et à l'occasion de l'anniversaire de l'élection du gouvernement Charest, le 14 avril;



- Le succès du X orangé, notre symbole de résistance, que les membres portent de plus en plus;

- L'appui à notre lutte de la part des fédérations de la CSN qui ont diffusé 40 000 bulletins d'information à leurs membres;

- La production et la diffusion dans les syndicats de bulletins et d'affiches thématiques et leur utilisation;

- La tenue de sessions de travail dans chaque syndicat FSSS afin d'élaborer un plan d'information et de mobilisation;



- La participation massive des membres à la campagne de cartes postales;

- La mise à jour continue et l'augmentation de la fréquence du site www.fsss.qc.ca.



La publicité télévisée

Nous avons deux défis à relever pour assurer la réussite de notre plan d'action. D'abord, celui de rencontrer nos membres afin de les informer correctement sur les circonstances entourant l'imposition du décret, sur ses mesures discriminatoires visant de façon vicieuse et revancharde les membres de la FSSS et sur la nécessité de mener la lutte pour réparer les injustices et retrouver notre droit de négocier nos conditions de travail. Ensuite, celui de faire connaître aux médias et à la population notre opposition à la loi 142 et dénoncer l'acharnement du gouvernement Charest contre notre organisation.



Malgré un contexte passablement perturbé, le premier défi a été relevé. Par le biais des assemblées générales, des tournées de départements et de points de services, de même que par les outils d'information produits par notre fédération, nous avons rencontré nos membres.

La publicité télévisée « MONSIEUR COUILLARD, JE VOUS ATTENDS » qui a été diffusée en mars dernier durant deux semaines, a permis de ramener sur la place publique le caractère odieux de la loi 142 et de faire connaître à la population la lutte de la FSSS, au grand dam du gouvernement Charest qui pensait bien avoir enterré ce dossier. Cette campagne médiatique, qui a été jugée comme l'une des meilleures de l'année par des spécialistes en télécommunication, a forcé le ministre Couillard à faire un point de presse pour tenter, maladroitement, de justifier l'injustifiable.

Le groupe Urchin, organisme indépendant spécialisé dans l'analyse statistique des sites WEB, a évalué que 2 994 000 visites ont été enregistrées sur le site jevousattends.com, dont nous faisons la promotion dans notre publicité. Une telle affluence en si peu de temps sur un site québécois est sans précédent. Ainsi, notre deuxième défi a également été relevé.

Rassemblement FSSS-CSN du 15 juin

Nous avons prévu la tenue d'une manifestation nationale au mois de juin 2006. Après la manifestation du 29 avril 2006, tenue à Montréal dans le cadre des activités du 1^{er} mai et qui a fait appel aux énergies militantes dans toutes les régions du Québec, il apparaissait plus difficile de recommencer l'expérience d'un grand rassemblement à Montréal ou à Québec.



Les délégué-es du conseil fédéral, tenu à Drummondville en mai dernier, ont convenu de remplacer cette manifestation par la tenue de quatorze rassemblements régionaux qui prendront la forme d'une fête syndicale et qui se dérouleront le 15 juin 2006, en fin d'après-midi.

Lors de ces rassemblements, un concert gratuit, donné par un groupe musical local, sera offert aux membres de la FSSS-CSN, auxquels se joindront des membres de la CSN et l'ensemble de la population.



Ces événements auront pour but de nous solidariser et de démontrer au gouvernement Charest notre volonté de lui résister à long terme. Nous en profiterons pour sensibiliser la population à notre cause et aussi nous détendre après une année syndicale bien remplie.

Plan d'action phase II

Dans une perspective de résistance à plus long terme, le conseil fédéral a décidé de poursuivre le plan d'action amorcé au printemps et de prévoir pour l'automne et l'hiver 2006 les activités suivantes :



- Poursuite du port du X orange et du T-shirt;
- Poursuite des visites aux conseils d'administration et aux députés;



- La production et la diffusion d'affiches thématiques portant notamment sur la nomenclature des appellations d'emploi, les frais d'arbitrage et les libérations syndicales;
- Formation de comités d'accueil lors de visites du ministre Couillard et du Premier ministre Charest;

- Activités d'information et de mobilisation des syndicats sur les revendications dans le cadre des négociations locales;

- Tintamarre de la rentrée devant les bureaux des députés libéraux (précisions à venir);

- Tenue d'une deuxième journée de travail de militantes et de militants de chacun des syndicats sur l'information et la mobilisation;

- Participation aux 100 assemblées de réflexion politique organisées par la CSN à compter du 1^{er} octobre 2006;

- Halloween : activité spéciale;

- Action pour le 1^{er} anniversaire de l'adoption du décret, le 15 décembre.



La participation des membres à la poursuite du plan d'action est essentielle pour l'atteinte de nos objectifs. Malgré le contexte difficile, nous devons garder la tête haute et résister à l'attitude autoritaire de ce gouvernement. Plusieurs injustices doivent être corrigées et c'est ensemble que nous y arriverons.

RÉSISTONS!